

**Centre Patronal
Route du Lac 2**

1094 PAUDEX

**Activité des cours interentreprises de la
Communauté d'intérêts pour la
formation commerciale de base du
Canton de Vaud (CIFC-VD)**

Affaire traitée par Révision/CO/ts
6/2

Lausanne, le 4 septembre 2020/hl

Rapport de l'auditeur indépendant

Compte de résultat de l'activité des cours interentreprises de la Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du Canton de Vaud (CIFC-VD) du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous avons effectué l'audit du compte de résultat de l'activité des cours interentreprises de la Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du Canton de Vaud (CIFC-VD) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 (ci-après, le compte de résultat), que nous reproduisons en annexe.

Responsabilité du Centre Patronal pour le compte de résultat

Le Centre Patronal est responsable de l'établissement régulier du compte de résultat au sens de l'art. 958c du Code des obligations, ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre que son établissement ne comporte pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce cours interentreprises est englobé dans la comptabilité de la Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du Canton de Vaud (CIFC-VD) et que le compte de résultat de l'activité des cours interentreprises est établi sur la base de la comptabilité analytique.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ce compte de résultat sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que le compte de résultat ne comporte pas d'anomalies significatives.

Ofisa S.A.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans le compte de résultat. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que le compte de résultat comporte des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Centre Patronal, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du compte de résultat.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, le compte de résultat de l'activité des cours interentreprises de la Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du Canton de Vaud (CIFC-VD) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 a été régulièrement établi au sens de l'art. 958c du Code des obligations.

O f i s a S.A.

Annexe : Compte de résultat 2019

Compte de résultat CIE - CIFIC VD

	Employé(e) de comm. Assistant(e) de bureau		Ecole privée	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	CHF	CHF	CHF	CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION	1'145'455.11	1'042'756.01	17'500.00	16'250.00
<u>Pour 2018/2019- (2017/2018)</u>				
Contributions employeurs non-vaudois	1'400.00	8'000.00	-	-
Subventions VD, autres cantons, Fonpro	607'622.61	610'655.16	-	-
Subventions - pour CIFIC CH	-	41'000.00	-	-
Corr transm. subv.+contr.entreprises CIFIC CH-2018	12'760.00	-	-	-
<u>Pour 2019/20- (2018-19)</u>				
Contributions employeurs non-vaudois	-	420.00	-	-
Contributions pour rattrapage	1'050.00	-	-	-
Avance Fonpro	155'000.00	312'000.00	-	-
Prov. subventions et contributions	155'078.50	1'467.65	-	-
Subventions - pour CIFIC CH 19/20	43'200.00	27'360.00	-	-
Contributions entreprises - CIFIC CH 19/20	169'344.00	41'787.20	-	-
Produits divers	-	66.00	17'500.00	16'250.00
CHARGES D'EXPLOITATION	-1'145'455.11	-1'042'756.01	-17'500.00	-16'250.00
Honoraires organisations des cours JEUNCOMM	-107'812.50	-105'937.50	-2'033.00	-2'540.00
Honoraires secrétariat Centre Patronal	-102'187.50	-111'250.00	-3'125.00	-2'500.00
Salaires chargés de cours et préparation de cours	-321'550.50	-322'009.15	-6'412.00	-5'247.00
Création support de cours	-16'588.60	-2'000.00	-	-
Charges sociales	-17'584.05	-15'129.40	-117.00	-140.00
Contributions CIFIC-CH	-13'959.00	-14'080.00	-	-
Transmissions subventions - CIFIC CH - CIE 17/18	-	-41'000.00	-	-
Corr transm. subv.+contr.entreprises CIFIC CH-2018	-12'760.00	-	-	-
Transmissions subventions - CIFIC CH 19/20	-43'200.00	-27'360.00	-	-
Contributions entreprises - CIFIC CH 19/20	-169'344.00	-41'787.20	-	-
Commission des cours	-200'733.90	-212'826.35	-3'260.00	-3'678.10
Frais de repas/déplacements chargés de cours	-21'736.00	-31'990.60	-550.00	-431.90
Location de salles	-103'334.40	-102'068.00	-1'969.00	-1'668.00
Matériel, équip. didactique, photocopies et impression	-8'682.75	-6'985.15	-34.00	-45.00
Affranchissements	-1'171.95	-3'293.40	-	-
Frais séances	-999.20	-580.50	-	-
Vérifications des comptes	-2'154.00	-2'154.00	-	-
Internet	-194.45	-194.45	-	-
Frais divers	-1'462.31	-2'110.31	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	-	-	-	-